

Notions élémentaires d'économie politique à l'usage des instituteurs [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **7 (1878)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

A L'USAGE DES INSTITUTEURS

CHAPITRE IV.

DE L'ÉPARGNE, DE L'ACCUMULATION ET DE LA DESTRUCTION DES CAPITAUX.

1. Les capitaux se forment et se conservent par l'épargne. Il y a dans l'homme deux tendances : l'une le porte à jouir immédiatement des biens qu'il possède ; l'autre le porte à ne pas consommer tout le fruit de son travail et à garder quelque chose pour l'avenir. Les effets de ces deux tendances contraires se manifestent par toute une série de nuances, depuis le dissipateur qui fait abstraction du lendemain, jusqu'à l'avare qui fait abstraction du présent.

2. L'homme n'est porté à l'épargne que parce qu'il sait qu'il conservera la propriété des produits qu'il réserve pour l'avenir. Supposez que ces produits lui échappent pour être attribués à une caisse commune quelconque, et il est évident qu'il aimera mieux en profiter que de les perdre. Il ne se privera pas, il ne travaillera pas quand les fruits de ses privations et de ses fatigues lui échapperont. C'est donc parce qu'il y a le droit de propriété que l'homme fait des épargnes et que le capital se forme, se conserve et s'accroît.

C'est ce que perdent de vue les auteurs des systèmes communistes qui veulent donner à la communauté tout ou partie du capital. Ces systèmes réalisés aboutiraient à la suppression du goût de l'épargne, au ralentissement du travail et à une prompt ruine. Les ordres religieux peuvent seuls exiger de leurs membres le renoncement à la propriété privée, parce qu'ils se recrutent parmi l'élite de la population, et qu'en retour de la pratique des conseils évangéliques de la pauvreté volontaire, ils peuvent offrir les récompenses infinies de l'éternité.

3. On peut épargner, soit lorsqu'on travaille de manière à produire plus qu'il ne serait nécessaire pour ses besoins immédiats, soit lorsqu'on retranche sur ses besoins pour conserver une partie du produit de son travail. Dans l'un et l'autre cas, il y a *abstinence* : dans le premier cas, on s'abstient du repos qu'on pourrait goûter ; dans l'autre, d'une partie des satisfactions que l'on pourrait s'accorder. Le christianisme, qui prescrit le sacrifice, la privation, la lutte contre les tendances au plaisir, est donc

éminemment propre à favoriser le développement de l'épargne. Les doctrines matérialistes ou sensuelles poussent, au contraire, à la jouissance, et, par là même, portent à la dissipation.

4. Dans toute société, il y a des gens qui épargnent le capital et des gens qui le dissipent. Si le capital épargné dépasse le capital dissipé, la fortune publique s'accroît ; si l'épargne et la dissipation se balancent, l'état de la fortune publique est stationnaire ; si la dissipation dépasse l'épargne, la société s'appauvrit.

Cette loi est méconnue par des hommes d'Etat et des publicistes qui croient que les dépenses de luxe et de pur agrément peuvent donner l'essor à la fortune publique. On en a vu qui se louent de voir passer le capital des mains du dissipateur dans celles de ses fournisseurs, parce qu'ils en feront un meilleur usage. Cette erreur vient de ce que l'on se laisse tromper par le rôle que l'argent joue dans les transactions.

Il faut faire complètement abstraction de l'argent qui n'est pas un capital, mais un simple instrument d'échange. Alors on verra que le dissipateur nuit au progrès économique de plusieurs manières :

a) Il ne travaille ordinairement pas ; c'est un consommateur qui ne produit rien en échange de sa consommation, et qui prive par conséquent la société du fruit de son travail.

b) Le dissipateur consomme au delà de ses besoins ; il détruit ainsi des produits qui, s'ils n'étaient pas consommés par lui, augmenteraient le capital disponible dont s'alimente la production de la richesse.

5. Nous avons vu déjà que, dans toute production, il y a du capital consommé. Celui-ci doit être reproduit tout entier avant qu'il y ait aucune épargne. Si la production reste au-dessous de la consommation, il est évident que la production de la période suivante, faite avec un capital moindre, sera encore inférieure. Si, au contraire, la reproduction est supérieure à la consommation, l'excédant formera un capital nouveau qui pourra servir à un nouveau développement de la production. C'est ce qu'en langage économique on appelle le *caractère accumulateur* de l'épargne.

Nous avons vu aussi que les éléments du capital doivent se trouver dans une juste proportion, pour que, dans l'acte de la reproduction, il soit employé tout entier, et qu'aucune partie ne reste sans emploi. Car la partie du capital non employée serait pour la production, comme s'il n'existait pas. L'épargne, pour être accumulatrice, doit, pour le même motif, se répartir entre les différents éléments du capital, de manière à maintenir toujours cette juste proportion qui fait qu'il est constamment employé tout entier.

Moyennant ces deux conditions, il y aura *accumulation progressive* du capital.

6. On appelle industries *accumulantes* celles où se produit ce phénomène économique, et industries *absorbantes* celles qui absorbent du capital sans en reproduire aucun élément. Les indus-

tries de luxe et les professions libérales sont absorbantes ; il en est de même des dépenses militaires. Si les industries absorbantes détruisaient plus de capital que n'en épargnent les industries accumulantes, il y aurait appauvrissement graduel d'un pays.

Les industries absorbantes, comme les industries de luxe, les casernes, les pensions d'étrangers, peuvent faire affluer les capitaux sur un point donné, de sorte qu'il y a sur ce point une réelle prospérité. Mais cette prospérité est basée sur l'appauvrissement d'autres parties du pays ou des pays voisins. C'est une sorte de tumeur locale qui reçoit un développement excessif au dépens des autres parties du corps social. Supposez une caserne donnant par an cent mille journées. Il y aura des produits consommés et des capitaux attirés pour cette consommation. Mais l'ensemble de la société sera appauvrie d'autant, et une ville seule en profitera. Supposez, au contraire, une usine donnant cent mille journées d'ouvriers. La consommation sera la même que lorsqu'il y avait une caserne ; mais la société, loin d'être appauvrie, sera probablement enrichie par le fait de la production du travail fait par ces ouvriers.

Les industries de luxe exposent les contrées qui en vivent à subir les contre-coups de toutes les crises. Car les objets qu'elles produisent sont de ceux dont on peut se passer, et on s'en passe chaque fois que l'on est dans le cas de restreindre sa dépense. Les industries qui fournissent les approvisionnements sont beaucoup moins précaires, parce que l'on a toujours besoin de leurs produits. Les meilleures industries de fabrication sont celles qui mettent en œuvre les produits des industries extractives du pays. Telle est notre industrie du fromage ; telle est aussi la fabrication du sucre de betterave, à laquelle le Nord de la France doit sa prospérité.

7. Quelquefois des produits sont détruits par un désastre et cela sans utilité pour personne ; tels sont les ravages de la guerre, d'un incendie, d'une grêle, d'une inondation, etc. Cherbuliez a appelé assez improprement ces destructions des *consommations destructives* : toute consommation est destructive plus ou moins rapidement.

On a vu des esprits superficiels se réjouir de ces destructions, parce qu'il en résulte de nouvelles demandes dont profitent certains fournisseurs. Ceux-ci peuvent, en effet, en profiter, mais non la société, puisque ce qui a été détruit est perdu irrévocablement pour elle, et que la demande qui se produit pour compenser cette perte est payée avec des épargnes qui sont ainsi détournées d'un usage auquel on aurait pu les appliquer en donnant un nouvel essor à la production.

Du reste, ce n'est que pour les choses nécessaires ou très-utiles que la destruction par un désastre amène de suite une nouvelle demande. Pour les choses moins utiles, la demande se fait quelquefois attendre longtemps, et à plus forte raison pour les choses qui sont purement de luxe.

Les consommations d'un homme qui dépense sa fortune hors du pays d'où il tire ses revenus, sont, relativement à ce pays, équivalentes à une destruction. L'exportation s'en fait sans retour et sans aucune compensation. Si c'est une capitale ou une cour qui attire ainsi les personnes les plus riches d'un pays, il s'y produit une véritable pléthore de capital qui est ordinairement *absorbé* par des industries de luxe. Mais le pays d'où le capital est sans cesse exporté a beau épargner, ses épargnes sont irrésistiblement attirées dans la ville privilégiée où la demande se trouve concentrée, et viennent successivement s'y engouffrer dans le gouffre de la consommation de jouissance. Telle est la cause de la pauvreté de certains pays où la population travaille beaucoup et vit très-pauvrement.

QUESTIONNAIRE. — 1. L'homme est-il porté à l'épargne? — 2. Quel est l'effet du droit de propriété sur l'épargne? — 3. L'épargne est-elle une abstinence? — 4. La dissipation des particuliers appauvrit-elle une nation? — 5. En quoi consiste le caractère accumulateur de l'épargne? — 6. Qu'est-ce que les industries absorbantes, et quel effet exercent-elles sur la prospérité économique d'un pays? — 7. Quel est l'effet de la destruction des capitaux par un désastre? Quel effet exercent dans un pays les capitaux et les cours qui attirent la classe riche?

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de l'Eglise par Riquier et Combes. 1 volume, 80 centimes.

Ce nouveau volume fait partie du cours complet d'instruction primaire publiée par M. Delagrave sous la direction de M. Riquier et de l'abbé Combes. Nous avons eu occasion déjà de faire connaître à nos lecteurs quelques-uns des livres qui appartiennent à cette collection. Nous avons été heureux d'apprendre que plusieurs instituteurs, sur notre recommandation, s'étaient procuré certains ouvrages du *Cours*. Nous avons lieu de croire qu'ils ne regretteront point leur argent, car la plupart des volumes qu'il nous a été donné d'examiner, sont faits avec autant de soin que de savoir.

Quant au livre que nous annonçons aujourd'hui, nous croyons qu'il serait oiseux d'en faire une analyse détaillée après les nombreuses approbations épiscopales qu'il a reçues. Contentons-nous de transcrire ici la lettre de l'évêque d'Amiens : « Les ecclésiastiques qui se sont chargés de parcourir le livre que vous avez bien voulu m'envoyer, trouvent qu'il est appelé à rendre de grands services à la jeunesse. D'une lecture attachante, clair, précis, il a de plus le mérite de faire ressortir ce que doit à l'Eglise cette société que l'on voudrait aujourd'hui faire vivre dans un complet divorce avec elle. La doctrine en est irréprochable, et ce petit ouvrage semble réunir tout ce qu'il faut pour produire le bien qu'il a en vue et dont notre époque a si grand besoin. »

R. H.
